

**Mme SOPHIE GUINAMAND :**

Je ne le sais pas.

370 **Mme LUBA SERGE :**

Non? O.K. O.K.

375 **Mme SOPHIE GUINAMAND :**

Oui, désolée.

**Mme LUBA SERGE :**

380 O.K. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

385 Ça va. Merci beaucoup. Je vous remercie beaucoup pour votre présentation et votre mémoire. On va passer à la prochaine personne, donc on vous revient dans quelques minutes avec Elisabeth Greene.

**Mme SOPHIE GUINAMAND :**

390 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

395 Rebonjour tout le monde. Madame Greene, bonjour. Alors, je vous rappelle que vous avez 10 minutes pour votre présentation et ensuite, on a 10 minutes d'échanges avec vous, et on a bien lu votre mémoire. Alors, on vous écoute.

**Mme ELISABETH GREENE, citoyenne :**

400 Merci. Bonjour. Je m'appelle Elisabeth Greene, j'habite le quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis maintenant 16 ans. Et dans mon mémoire, je vous ai partagé mon expérience terrain de ce que c'était de vivre à côté du port de Montréal.

405 J'espérais arriver à vous faire comprendre le point de vue des habitants de ces milieux qui se font envahir par les activités industrialo-portuaires.

Je suis consciente que le mot « envahir » peut sembler fort, voire même exagéré pour certains, mais c'est vraiment ce qu'on vit. C'est vraiment le sentiment sincère qu'on ressent en ouvrant la porte de nos maisons, parfois même à l'intérieur de nos maisons.

410 Quand je vais au parc avec mon garçon, puis que je le regarde jouer avec ses amis, c'est un mur de conteneurs de huit étages de haut que je vois en arrière-plan du paysage.

415 L'autre fois, je marchais avec lui pour aller à l'école, puis il m'expliquait qu'il pouvait voir les conteneurs de Ray-Mont Logistiques de la fenêtre de sa classe.

Quand je vais à l'épicerie chercher ce qu'il faut pour faire le souper, c'est deux immenses grues que je vois au bout de la rue, derrière le chalet du parc Morgan.

420 Puis ça m'a pris beaucoup de temps avant de réaliser que j'habitais près du fleuve. Bon. Il faut dire que je ne suis pas très calée en géographie, mais il reste que justement, ce n'est pas perceptible, même si on y habite, que derrière cette barrière de béton, de poussière, de conteneurs, de trains, bien, il y a le Saint-Laurent tout près.

425 Alors, quand je veux voir ce fleuve, c'est en voiture que je dois y aller, faute d'avoir d'autres options efficaces ou sécuritaires pour m'y rendre.

Je parcours donc des kilomètres pour arriver à la seule petite fenêtre fluviale qui est accessible aux citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui est pourtant un arrondissement en bordure du Saint-Laurent.

430

Cette précieuse brèche sur l'eau a d'ailleurs été gagnée par des citoyens qui ont lutté longtemps pour empêcher le port de bétonner ces deux kilomètres de berge comme il l'a fait pour les 24 autres kilomètres de berge.

435

Pardon. Pour démontrer l'emprise qu'a le port sur le territoire et aussi pour illustrer la façon dont il procède pour y forcer ses activités, je vous ai parlé dans mon mémoire de l'enclave Caty-Bruneau, qui est un cas qui me touche beaucoup parce que c'est un quartier qui était complètement avalé par les activités industrialo-portuaires et qui a tenté de faire diminuer les nuisances qu'il subissait.

440

Mais les citoyens ont finalement abdicqué parce que la situation était invivable, et ont finalement carrément demandé à être expropriés. Et là, encore, ce n'est pas le Port qui a défrayé pour l'exportation... pour l'expropriation, pardon. C'est le gouvernement.

445

Donc, c'est les contribuables qui ont payé pour réparer les dégâts causés par le Port qui était à la source des nuisances.

450

Cette photo-là, quand je la regarde, cette dame avec sa pancarte, c'est un grand vertige qui me prend parce que je me vois vraiment. Ça pourrait être moi qui pose à côté de cette pancarte-là. Ça pourrait être Émilie, Geneviève, François, Julia, Robert, Daniel, Paule, Luc, Gabrielle. Je pourrais vous en nommer longtemps comme ça. Ça pourrait être n'importe quel de mes voisins.

455

Et de voir cette dame-là, de voir ce qui est arrivé à cette dame-là et à son milieu de vie, ça me fait très peur. Ça nous fait très peur. Et je l'ai dit à l'équipe de Ray-Mont Logistiques l'autre soir, le 16 octobre : ces développements industrialo-portuaires là détruisent nos milieux de vie. Je pèse mes mots.

460 Donc, c'est ça, vivre à côté du port de Montréal. Et comme si ce n'était pas assez, on projette d'en ajouter encore plus. Encore plus de conteneurs, encore plus d'asphalte, de béton et de camions, et des routes pour faire passer ces camions-là.

465 En nous accusant toujours au passage de faire du « pas dans ma cour », ce qui me fait rire parce que ce n'est pas comme s'il n'y en avait pas dans la cour. C'est justement ça le problème : la cour est pleine. Elle est complètement pleine. Elle est saturée d'activités industrialo-portuaires.

470 Puis dans le cas qui... Ah. Excusez. Oui, dans le cas qui nous concerne, Ray-Mont Logistiques est celui qui porte les expansions portuaires en son nom personnel, d'où le titre de mon mémoire, ce qui permet au Port de Montréal de se déresponsabiliser complètement des dégâts qu'il cause, comme il sait si bien le faire.

475 Je voulais montrer cet extrait-là d'un rapport produit par la Ville de Montréal, parce que c'est vraiment choquant de lire noir sur blanc que le secteur a été... pardon... spécifiquement visé par ces développements parce que le taux de scolarisation, le revenu moyen et la résistance sociale y sont faibles.

Alors, c'est pour ça qu'il est décidé de venir porter ces projets destructeurs là dans l'est de Montréal plutôt que dans l'ouest.

480 Pardon. Je vous parle dans mon mémoire de l'injustice environnementale liée au développement du secteur et qui vient avec de nombreux enjeux de santé, donc tu sais, on parle de nuisances, de poussière, G.E.S., bruit, vibrations, îlots de chaleurs, vermine, camionnage, pollution lumineuse et atmosphérique. Toutes des nuisances qui touchent directement la santé.

485 Dernièrement, il y a eu un grand feu au port de Montréal. Vous en avez peut-être entendu parler. C'est 15 000 kilos de batteries de lithium qui ont brûlé, juste à côté d'un CPE fréquenté par 80 enfants, à côté de centaines de maisons et sans que des mesures d'urgence adéquates soient déployées sur le terrain.

490 En réponse à nos inquiétudes exprimées, on nous dit que la qualité de l'air n'a aucunement  
été affectée, que le panache de fumée qui s'élevait au-dessus de nos quartiers ne présentait aucune  
toxicité.

495 Et c'est quand même difficile à croire parce qu'on parle d'un feu de 15 000 kilos de batteries  
de lithium. Donc... puis le port a, quant à lui, renvoyé la balle dans le camp de quelqu'un d'autre.

500 Au sujet des nuisances, je voulais juste le redire : quand Ray-Mont Logistiques avance qu'il  
va diminuer ses G.E.S. en déménageant son projet, c'est faux. C'est de la manipulation  
d'information. Parce que s'il prenait son projet, sa quantité d'activités qu'il fait présentement à  
Pointe-Saint-Charles et qu'il les déplaçait telles quelles dans Hochelaga, à ce moment-là, ce serait  
vrai.

505 Sauf que ce n'est pas ça du tout qui se passe. En déménageant, il augmente de 10 à 15 fois  
ses activités. On parle d'une augmentation de 1 000 à 1 500 pour cent. Ça fait que même s'il se  
rapproche du port, il n'y aura pas de diminution de G.E.S. là. Ça va aller en augmentant.

Je vous ai parlé de la valeur écologique du terrain, puis je voulais y revenir parce qu'on  
nous dit tout le temps que ce terrain-là n'a aucune valeur parce qu'il est contaminé, qu'il a des  
espèces envahissantes. Sauf que tout le monde se l'arrache quand même. Mais bon.

510 On ne parle surtout jamais de la valeur des services écosystémiques qu'il rend au territoire  
et à la population. Ce terrain-là a une grande valeur écologique et économique. Parce que c'est la  
dernière parcelle de vert, on le voit sur la carte.

515 C'est la dernière parcelle de vert dans une mer de béton. Il permet des économies en coûts  
sociaux qui sont non négligeables à plein de niveaux, dont au niveau de la santé.

Il permet aussi la connectivité exceptionnelle entre les quartiers. Son emplacement n'est  
pas seulement stratégique pour Ray-Mont, donc. Il l'est aussi pour la résilience du territoire de l'est  
de Montréal.

520

Assomption Sud a même récemment été reconnue comme un noyau de biodiversité principal par l'arrondissement. Il est fréquenté par une faune impressionnante, dont plusieurs espèces à statut particulier, des espèces vulnérables, le papillon monarque qu'on voit ici, qui est en voie de disparition, qui est très présent sur le terrain.

525

On y trouve aussi deux milieux humides dont un qui est répertorié par Canards Canada Illimités. Puis en fait, il y avait trois milieux humides à l'origine, mais Ray-Mont Logistiques a remblayé un étang sur son terrain sans aucune compensation.

530

Bref, à l'heure d'une crise climatique mondiale, on parle ici d'un terrain avec un potentiel de résilience, et de connectivité, et de biodiversité énorme. Un terrain qui a une valeur environnementale exceptionnelle, mais qui sera utilisé pour un projet qui ne fera qu'exacerber les enjeux environnementaux et sociaux déjà présents sur le terrain.

535

Et je répète que la population ne veut pas. Pour moi... et je termine en disant : aucune mesure de mitigation ne pourra venir à bout des nuisances qui découleront de ce projet d'une ampleur indécente.

540

Rappelons que ces nuisances s'ajoutent à une très longue liste déjà problématique et qu'on doit prendre en compte que l'entrepreneur s'amuse à poursuivre dès que ça ne fait pas son affaire et qu'il est connu pour être un mauvais citoyen corporatif.

545

Puis en accordant les dérogations demandées par Ray-Mont Logistiques, la Ville de Montréal contribue à son implantation et à son déploiement aux frais de la population qui s'y oppose depuis huit ans.

550

Il est crucial que la Ville fasse preuve du courage nécessaire pour défendre son territoire et ses citoyens. Aucune nouvelle route ne doit être construite dans Assomption Sud, tous les espaces verts restants doivent y être protégés et d'autres doivent être créés, et Ray-Mont Logistiques doit quitter.

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

**LE PRÉSIDENT :**

555 Merci, madame Greene. Alors, quelques petites questions pour vous. Luba?

**Mme LUBA SERGE :**

560 Merci de votre mémoire. Vous commencez en parlant du fait que ça fait huit ans que vous êtes dans le combat. Je me demande si vous pourriez parler un petit peu de vos... les relations, communications avec, peut-être, les instances publiques, mais peut-être surtout Ray-Mont Logistiques, pendant cette période.

565 Je sais qu'il y a eu différents moments, mais comment ça s'est déroulé, de votre côté?

**Mme ELISABETH GREENE :**

570 Bien, dans un premier temps, Ray-Mont Logistiques, tu sais, il est venu... il est venu expliquer son projet, là. J'étais moins impliquée au début, mais je sais qu'il a participé à quelques événements en consultation avec les citoyens sauf que c'était tout le temps dans une optique : « Bien, on a le droit. On est là, on a le droit, on est en zone industrielle, puis on va le faire. Mais on peut être gentils si vous êtes gentils. »

575 C'est un peu la dynamique qui est instaurée et quand on n'est pas d'accord – parce qu'on ne l'est pas – bien là, il change de ton, puis tu sais, il devient vite désagréable.

580 Puis sa collaboration est très à la fois variable et discutable parce que c'est ça, c'est... Tu sais, comme vous parliez tantôt des aménagements verts qu'il proposait au début, mais il proposait plein d'affaires, là, à la Walt Disney, sauf qu'il ne payait pas pour ça, là. Dans sa tête, c'était la Ville qui payait pour ces mesures de mitigations fantastiques là, tu sais.

585 Ça fait qu'on ne peut pas dire qu'on a une bonne expérience avec Ray-Mont Logistiques dans le cadre de l'instance de concertation. Il a fait visiter son terrain à Pointe-Saint-Charles. Moi, je n'y étais pas, par contre. Il y a d'autres de mes collègues qui pourront mieux répondre à ces questions-là.

590 Avec les instances en général, on a des bonnes relations, même avec le port de Montréal que je parle. Le port de Montréal est toujours très gentil. Le CN, lui, il joue la carte du : « Je me retire de la conversation. » Puis Ray-Mont, bien, c'est ça, c'est variable.

**Mme LUBA SERGE :**

Merci.

595 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez dit : « Ma cour est pleine. » Vous avez utilisé, même, le mot : « saturé ».

**Mme ELISABETH GREENE :**

600 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

605 Pouvez-vous nous donner des détails sur ce que vous vivez?

**Mme ELISABETH GREENE :**

610 Oui, bien, tu sais, déjà, il y a le 24 kilomètres de berges qui est complètement bétonné et hermétique, là. On n'a aucunement accès aux berges dans Hochelaga-Maisonneuve. Il faut aller dans Mercier, comme j'expliquais tantôt et c'est très peu accessible. Et c'est deux kilomètres. Ça reste somme toute assez peu.

615 Et c'est gagné suite à une lutte citoyenne. Ce n'est pas le Port qui a gentiment décidé d'offrir ce terrain-là. D'ailleurs, il le loue à prix, de ce que... à ce que j'ai entendu, là, je n'ai pas les chiffres, mais apparemment, il le loue à un prix assez important à la Ville de Montréal.

Donc, il y a ça. Il y a, c'est ça, les conteneurs partout, le camionnage qui est omniprésent, la poussière.

620 J'en parlais avec une de... une madame tantôt dans la salle. Tu sais, on ouvre nos fenêtres, là, c'est de la grosse poussière noire qui s'accumule en quelques heures en bordure des fenêtres. Puis on ne sait pas c'est quoi qu'il y a dans ces poussières-là, là. Moi, j'ai habité dans d'autres quartiers à Montréal. Jamais vu ça.

625 C'est les bruits, les bruits des trains, les bruits des bateaux. Par moment, c'est... Bien, je dis : « les bruits des bateaux », c'est plus des vibrations, là, quand les bateaux vont s'arrêter au quai, puis c'est des bateaux plus anciens, qui ne sont pas électriques, là.

630 Tu sais, le Port parle d'électrifier une partie des bateaux, mais ça reste en somme une très petite partie de ses bateaux. Les autres font... il y en a beaucoup qui font beaucoup de bruit.

Mais c'est surtout ça, tu sais, ces espèces de... cette espèce de... de présence constante. Partout où on regarde, à peu près, il y a des conteneurs, des grues, des camions et là, bien, on se retrouve entourés.

635 Tu sais, avant, c'était vraiment au sud de Notre-Dame. C'était déjà beaucoup. C'était déjà beaucoup. Et là, le Port augmente ses activités au sein de son... son terrain, même, parce que la Ville l'a toujours empêché de passer au nord de Notre-Dame.

640 Et c'est pour ça que je dis qu'il utilise Ray-Mont Logistiques pour passer en son nom personnel au nord de Notre-Dame. C'est la première fois qu'il passe ses activités au nord de Notre-Dame, puis là, il s'insère dans... dans nos quartiers.

645 Et là, c'est... c'est vraiment la goutte qui fait déborder le vase, là, tu sais, c'est... déjà, on en subit beaucoup. La cour est complètement pleine. On ne peut juste pas en ajouter. Pas de nouvelles routes, pas plus de conteneurs, pas de plateforme. On ne peut pas en prendre plus.

C'est une question de santé et de qualité de vie en général.

650 **LE PRÉSIDENT :**

Parlant de qualité de vie, vous dites par ailleurs qu'il y a une grande valeur écologique.

655 **Mme ELISABETH GREENE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

660 Donc, vous parlez du site... bien, j'imagine que vous parlez de la friche, vous parlez du boisé Steinberg?

**Mme ELISABETH GREENE :**

665 Oui, bien, pour moi, tout le secteur Assomption Sud, là, qui est dans l'encadré sur la carte, bon, c'est sûr qu'il y a une partie, là, qui est le 5600, qui... Mais si toute la partie en vert était transformée en... on dit parc nature, là, mais ça peut être un espace vert naturel qui sera à déterminer plus tard, mais si cet espace reste vert...

670 Parce que là, présentement, il y a des conteneurs à Ray-Mont, mais tu sais, présentement, Ray-Mont opère sur huit pour cent de son terrain, tu sais. Ce n'est rien comparé à ce qui s'en vient et ce serait une affaire de rien de verdir ça, là.

675 Si ça, ça reste en place, bien, là, on parle d'une possibilité de connectivité avec l'Espace  
pour la vie qui est en haut, le parc Maisonneuve, avec les autres espaces verts qu'il y a. Tu sais, il  
n'y en a pas beaucoup, là, mais quand même, ça permettrait de peut-être connecter entre... faire  
un corridor de biodiversité.

680 À la fois pour la biodiversité, mais tu sais, aussi pour l'humain. Ça fait que ça augmenterait  
beaucoup, beaucoup notre qualité de vie de préserver tout Assomption Sud en espace vert.

Mais par contre, de le minéraliser pour faire un îlot de chaleur de 2,5 millions de pieds  
carrés, bien, ça... ça n'améliorera en rien, au contraire.

685 **LE PRÉSIDENT :**

Et par rapport à la mitigation du bruit...

**Mme ELISABETH GREENE :**

690 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

695 ...plus particulièrement, là, il y a la fameuse butte...

**Mme ELISABETH GREENE :**

700 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

...qu'on dit qu'on va déplacer.

705 **Mme ELISABETH GREENE :**

Oui.

710 **LE PRÉSIDENT :**

C'est quoi votre opinion par rapport à cette butte-là?

**Mme ELISABETH GREENE :**

715 Bien, moi, je pense qu'il n'y a aucune mesure de mitigation qui va venir à bout des nuisances qui vont découler du projet de Ray-Mont Logistiques parce qu'il est d'une ampleur telle que je ne vois pas comment ça va arriver, là, avec son positionnement, là.

720 Tu sais, il est à l'intérieur de nos quartiers, là. Oui, il est en zone industrielle, mais c'est des zones résidentielles autour. Tu sais, il s'insère vraiment dans nos quartiers, là. Ça... puis c'est 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est des trains, c'est des camions, c'est des activités qui ne sont juste pas compatibles avec le milieu de vie.

725 Pour moi, il n'y a aucune mesure de mitigation qui va venir à bout de ce projet-là.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. C'est clair. Merci beaucoup.

730 **Mme ELISABETH GREENE :**

Merci.

735